

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 JUILLET 2017

Date d'envoi de la convocation et de son affichage : 30 juin 2017

L'an deux mille dix-sept, le 6 juillet à 20h30,

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Brigitte PUECH, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 24

Etaient présents :

Maire

Mme PUECH

Adjoints

Mme LEJEUNE-VIGIER, M. COUTÉ, Mme FARGEOT, M. VIVIEN.

Conseillers

M. JADOT, Mme PORTELETTE, Mme GYSEN, Mme POISSON, Mme COUSTILLET, M. HUET, Mme JAUDINOT, M. BOULLAND, Mme VANGEON, Mme VIGUIER.

Procurations :

Mme VARFOLOMEIEFF à Mme FARGEOT

M. MICALLEF à Mme PORTELETTE

Mme RENY à Mme COUSTILLET

Mme LECOMTE à M. JADOT

M. RACHIDI à Mme PUECH

M. LIDA à Mme GYSEN

Mme LEOGANE à M. COUTÉ

Mme CAUFORIEZ MARQUES à Mme POISSON

M. CHINZI à M. VIVIEN

Absents :

M. DE MEULEMEESTER

M. MORMONT

M. DEHGHANI-AZAR



Secrétaire de séance : Mme PORTELETTE

Le Maire de Ballainvilliers certifie que la convocation du Conseil municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-10 du Code des communes.

DÉLIBÉRATION N° 17.07.60.2

TABLEAU DES EFFECTIFS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le tableau des emplois permanents de la Commune approuvé au Conseil Municipal du 1^{er} juin 2017,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs en fonction des besoins de la collectivité,

SUR le rapport de Madame Marie-Claude FARGEOT,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de modifier le tableau des emplois permanents du personnel de la Commune comme suit :

CREATION DE POSTES à temps complet	SUPPRESSION DE POSTES à temps complet
<p>Filière administrative :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 emploi au grade d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe (catégorie C)• 1 emploi au grade d'Adjoint Administratif (catégorie C) <p>Filière technique :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 emploi au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe (catégorie C)• 1 emploi au grade d'Adjoint Technique (catégorie C)	<p>Filière administrative :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 emploi au grade d'Attaché Principal (catégorie A)• 1 emploi au grade de Rédacteur Principal 1^{ère} classe (catégorie B) <p>Filière animation :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 emploi au grade d'Animateur Principal de 1^{ère} classe (catégorie B) <p>Filière culturelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 emploi au grade de Professeur d'Enseignement Artistique (catégorie A)


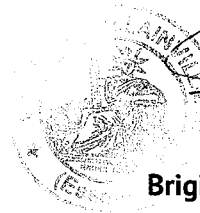
DÉLIBÉRATION N° 17.07.60.2

ADOpte le nouveau tableau des emplois joint à la présente délibération à compter du 6 juillet 2017

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget annuel 2017.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Brigitte PUECH

Tableau des effectifs au 6 juillet 2017

Grade	Catégorie	Postes pourvus (A)	Postes non pourvus (B)	Postes temps complet	Postes temps non complet	Effectif budgétaire (A+B)
FILIERE ADMINISTRATIVE						
DGS	A	0	1	1	0	1
Attaché principal	A	0	0	0	0	0
Attaché territorial	A	4	2	6	0	6
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	0	2	0	2
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	2	0	2
Rédacteur	B	1	1	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	3	1	4	0	4
Adjoint administratif	C	3	2	5	0	5
SOUS TOTAL		14	9	23	0	23
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur	A	1	0	1	0	1
Technicien	B	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	0	1
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4	1	5	0	5
Adjoint technique	C	15	3	14	4	18
SOUS TOTAL		21	6	23	4	27
FILIERE ANIMATION						
Animateur principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0
Animateur	B	1	1	2	0	2
Adjoint d'animation	C	29	4	16	17	33
SOUS TOTAL		30	5	18	17	35
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Infirmier en soins généraux classe normale	A	1	0	1	0	1
Educateur de jeunes enfants principal	B	1	0	1	0	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	0	1	0	1
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	0	1	1	0	1
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	5	0	5	0	5
ATSEM principal 1ère classe	C	0	1	1	0	1
ATSEM principal 2ème classe	C	5	0	5	0	5
SOUS TOTAL		13	2	15	0	15
FILIERE CULTURELLE						
Professeur d'enseignement artistique	A	0	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	B	2	1	1	2	3
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe	B	2	0	0	2	2
Assistant d'enseignement artistique	B	5	0	0	5	5
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	1	0	1
SOUS TOTAL		10	1	2	9	11
FILIERE POLICE MUNICIPALE						
Brigadier chef principal	C	1	0	1	0	1
SOUS TOTAL		1	0	1	0	1
FILIERE SPORTIVE						
Educateur des APS	B	1	0	0	1	1
Educateur des APS principal 1ère classe	B	1	0	0	1	1
SOUS TOTAL		2	0	0	2	2
HORS NOMENCLATURE						
Emplois avenir	-	0	2	1	1	2
Emplois accessoires	-	4	5	0	9	9
SOUS TOTAL		4	7	1	10	11
TOTAL EFFECTIFS		95	30	85	42	125